



ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024



	<p>FCO ANCR'ERDRE Optimist et Hansa et RSFeva Grade : 5 B Dates complètes : le 15 Mai 2022 Lieu : Erdre La Grimaudière Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre</p>	
---	---	---

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est l'entrée du Club-House ; ils seront également mis en ligne à l'adresse [<http://www.ancrecn.fr/events/criterium-44-fco-opti-hansa-der-rsfd-du-15-mai-2022>].
- 3.2 Le PC course est situé à <club house> [téléphone <0240297162>] [email<ancre44240@gmail.com>].
- 3.3 Procédures pour les instructions verbales : briefing à 10h00 devant le Club-House.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [devant le Club-House].
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de [20 minutes] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
15/05/2022	Optimist]	Hansa

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est [à 11 heure].

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont [défini lors du briefing].

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont [Chiffre jaune « 1 » pour les parcours construits de type triangles Bâbord ou « 2 » pour Tribord sur un tableau numérique installé sur l'avant du bateau CC, (chiffre orange = nombre de départs)

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
[Bouée cylindrique Blanche]	[Bouées cylindriques jaunes]	[Bouée cylindrique rouge]

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre [le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord] et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord pour le parcours 1 mais en cas de parcours 2 (tribord), Le bateau CC sera à l'extrémité bâbord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité tribord.).
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [4 minutes] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre [un mât arborant un pavillon bleu] et [le côté parcours de la marque d'arrivée].

15. SYSTEME DE PENALITE



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- 15.1 Pour [toutes les classes], la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour [toutes les classes], la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intéressé ou groupes temps compensé)
[toutes]	[20 minutes]	[40 minutes]	[40 minutes]

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas [15 minutes] après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [60 minutes] après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé bureau club house].
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé [salle pédagogique école de voile]. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 [1] course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de [trois] courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand [trois] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [temps sur temps].
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à [9 heures], et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place [non utilisé].

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [par un pavillon triangulaire jaune].

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [non utilisé].

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels [ou accompagnateurs].

26. PRIX

Des prix seront distribués [selon les classements prévus par le Championnat Départemental Voile 44 en vigueur].

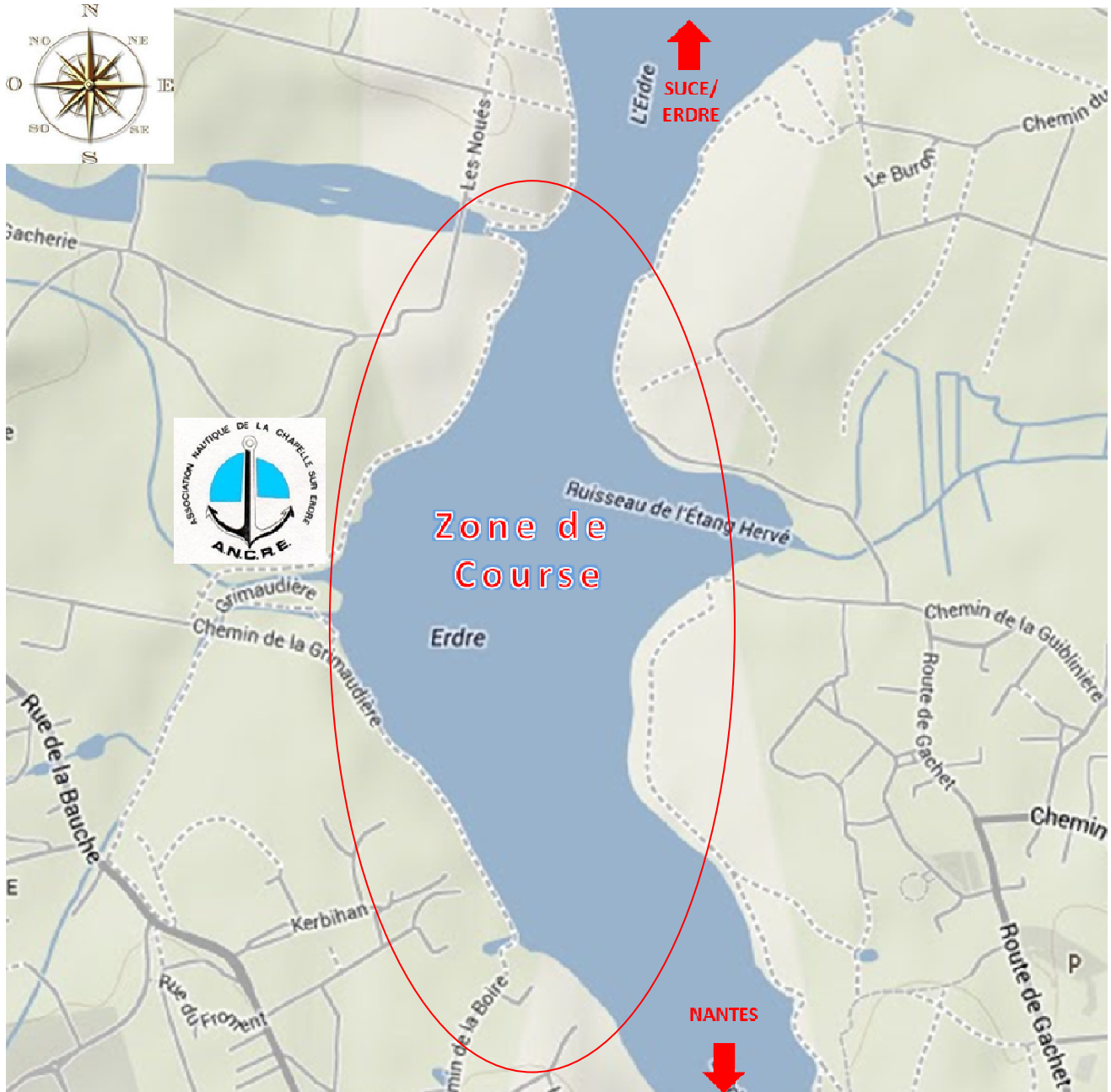
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : [Suzanno , OLLIVIER]

Président-e du jury : [Lucien, GUILARD]

ANNEXE 2 PLAN D'EAU / ZONES DE COURSE

Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles

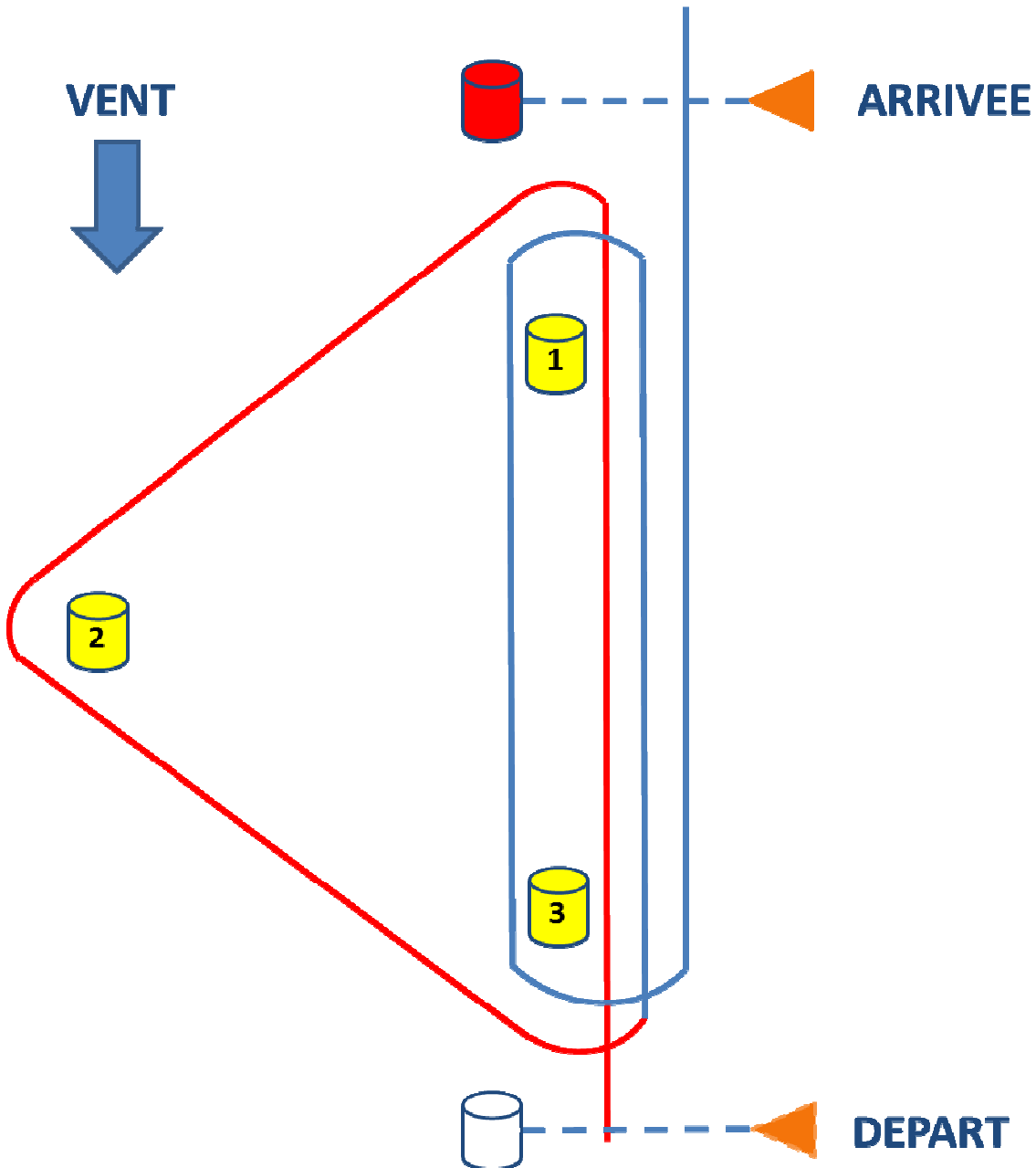


ANNEXE 3 PARCOURS

Parcours : **N°1 -Triangle BABORD**

Bateaux : **IND, (GP),**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, 1, 3, ARRIVEE**

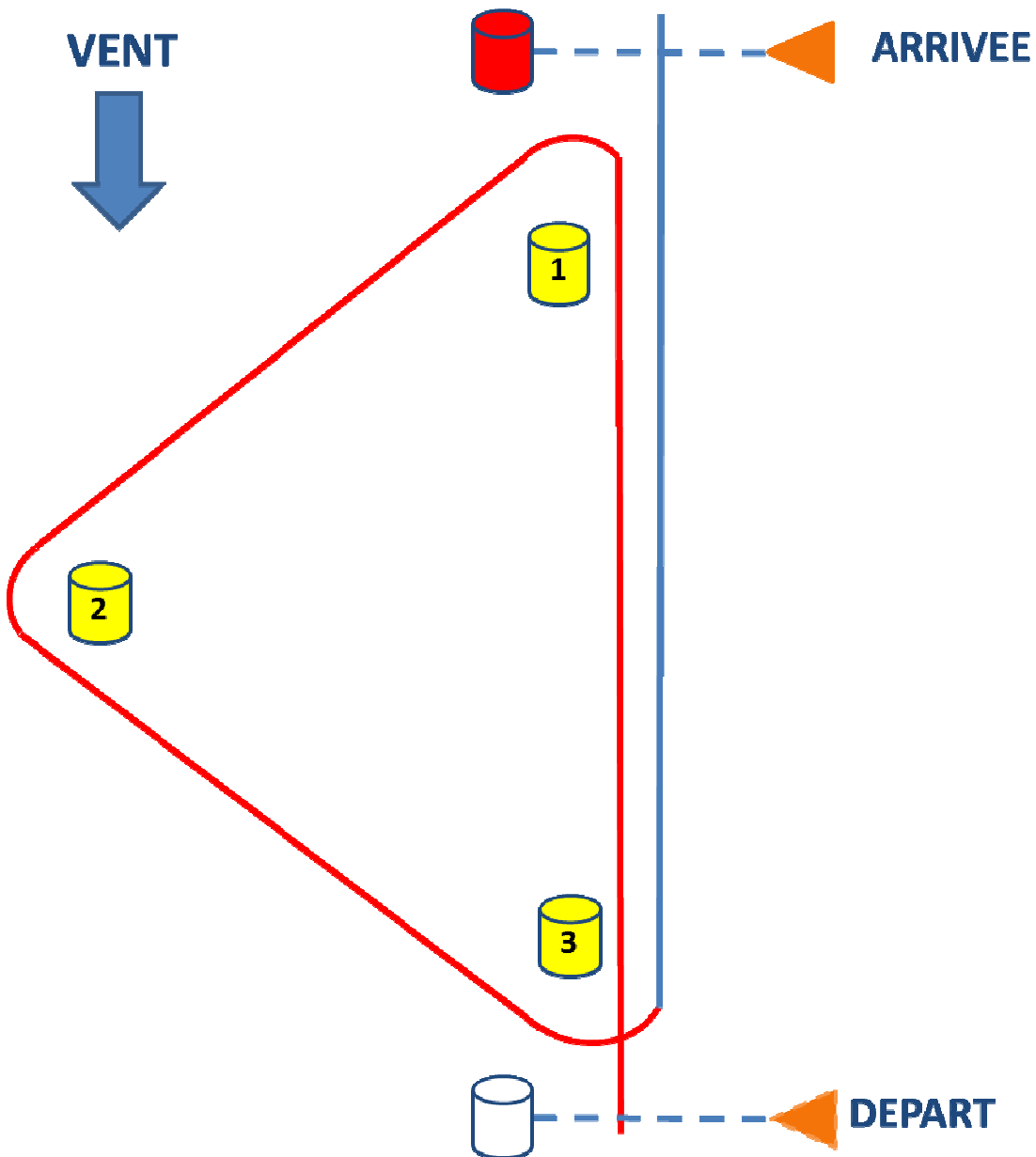


Annexe 3 Parcours

Parcours : **N°1 – Triangle BABORD**

Bateaux : **Optimist, HANSA (PP)**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, ARRIVEE**

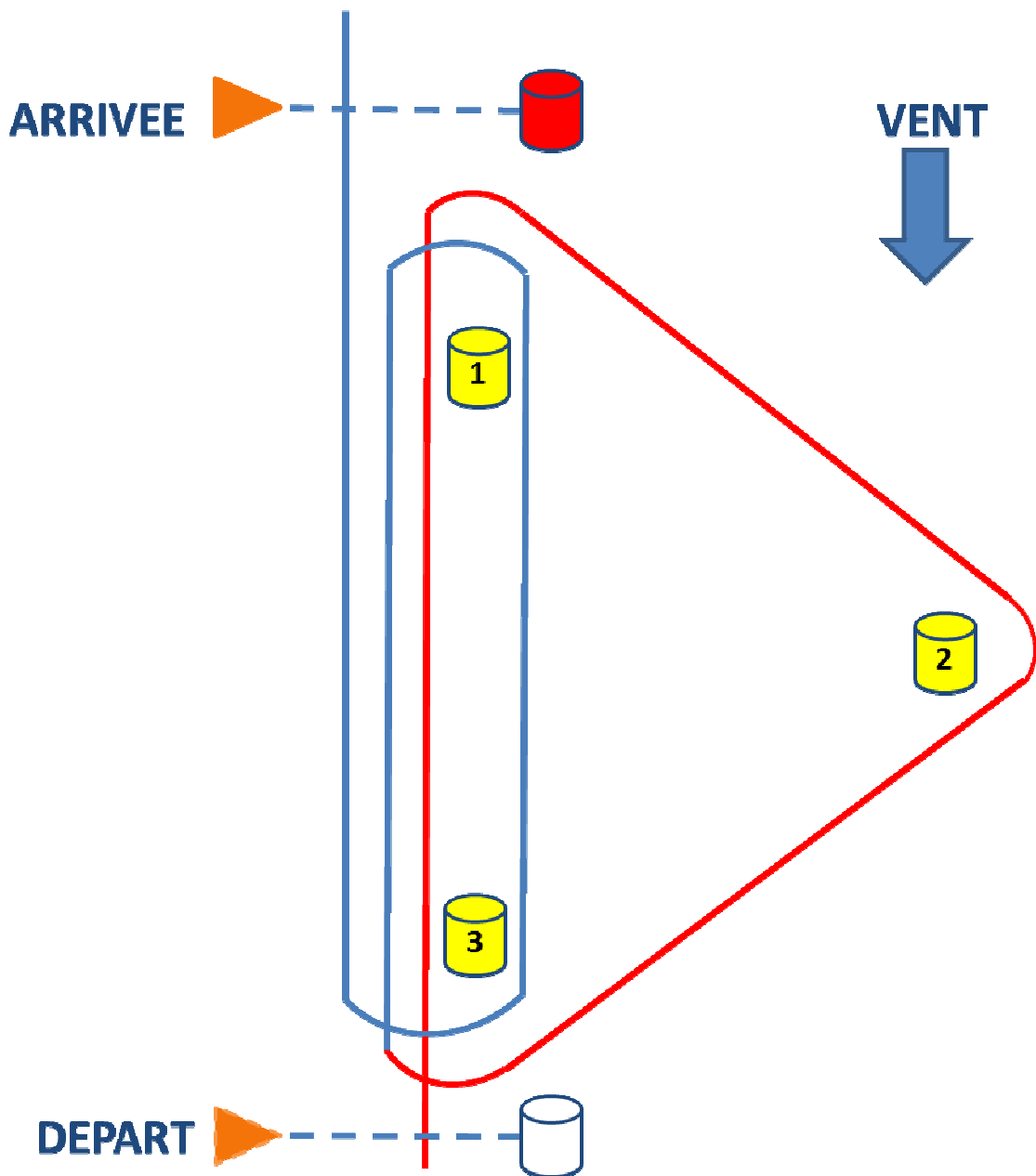


Annexe 3 Parcours

Parcours : **N° 2 -Triangle TRIBORD**

Bateaux : **IND,(GP)**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, 1, 3, ARRIVEE**



Annexe 3 Parcours

Parcours : **N° 2 – Triangle TRIBORD**

Bateaux : **Optimist, HANSA (PP)**

Ordre de passage des bouées : **Départ, 1, 2, 3, ARRIVEE**

